

10^e Foire Internationale de LOMÉ
 23 Nov. - 10 Déc. 2012
 Foire de toutes les opportunités

CETEF - LOMÉ
 Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé "TOGO 2000"
 BP: 10096 LOMÉ - TOGO
 Tél: (228) 22 35 07 27 / 22 30 38 48 Fax: (228) 22 26 17 54
 Email: ceterf@cometof.tg Site web: www.ceterf.tg

TR TOGOREVEIL



Le pari d'une actualité qui réveille



Processus électoral amorcé P 2 **APRES LA PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DE LA CENI, BIENTOT LA DATE DES ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES**

Confidentiel

Sabotage du processus électoral et préparation active de la contestation postélectorale

POURQUOI LE CAR ET L'ANC ONT REFUSE LES QUATRE PLACES QU'ON LEUR A PROPOSE A LA CENI P 3

- **Suivi des Inondations du 23 Octobre dernier à Agbalépedo Caméléon LES MENAGES SINISTRES PRIS EN CHARGE AU CENTRE DE LOGOPE** P 3
- **Fin des enquêtes sur les événements malheureux d'Adéwui et de Bê DEUX PROCEDURES DISTINCTES CONTRE LES FAUTEURS DE TROUBLES** P 2
- **Décryptage L'OPPOSITION PARLE DE DIALOGUE, LE POUVOIR PRATIQUE LE DIALOGUE** P 2
- **Faciliter l'accès à l'Internet TOGO TÉLÉCOM ET ECOBANK DÉSORMAIS EN PARTENARIAT** P 5
- **Le Civisme Aujourd'hui ASSISTONS LES PERSONNES EN DANGER** P 5

AFRIATECH
 Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
 Web : www.afriatech.com Email : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70

Objectif 2015 : zéro papier !

TR 087 du 29 oct. 2012

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Décryptage

L'OPPOSITION PARLE DE DIALOGUE, LE POUVOIR PRATIQUE LE DIALOGUE

« L'opposition parle de dialogue mais nous, nous pratiquons le dialogue » déclarait la semaine dernière, M. Gilbert BAWARA, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, au cours de l'émission « Sans Détours » sur La Chaîne du Futur (LCF). Cette déclaration, plusieurs téléspectateurs l'ont accueilli comme une vérité imparable contre laquelle l'opposition togolaise qui est dans la rue, ne peut opposer un argument contradictoire qui tienne la route.

Depuis la présidentielle de 2010 et les contestations de subsistance et les manifestations de rues, le dialogue a été l'expression la plus usitée au Togo. A commencer par les acteurs politiques eux-mêmes, pour atteindre les populations togolaises exténuées de constater que les fils et filles d'un même pays se montrent incapables de s'asseoir autour d'une même table pour s'entendre sur l'essentiel. Sollicitée à plusieurs reprises, la communauté internationale, s'est vite retrouvée tournée en bourrique par une classe politique togolaise qui donne l'impression de vouloir dialoguer mais qui est toujours absente au bon moment. Quand certains sont à la table de négociation, les autres s'en vont, s'ils ne sont pas totalement absents. Les formes, les préalables, la hiérarchisation des points à l'ordre du jour et bien d'autres arguties ont souvent servi d'argument et de prétexte pour éviter ou quitter le dialogue. Toujours présent à tous les rendez-vous, le pouvoir est aujourd'hui très à l'aise pour affirmer que l'opposition contestataire, celle-là qui a élu domicile dans la rue, parle de dialogue mais ne le pratique pas.

Germain POULI

Fin des enquêtes sur les événements malheureux d'Adéwui et de Bê

DEUX PROCÉDURES DISTINCTES CONTRE LES FAUTEURS DE TROUBLES

A la suite des incidents survenus lors des manifestations du Collectif Sauvons le Togo à Adéwui le 15 septembre, le ministère de la sécurité a ouvert une enquête. Au cours de la procédure, ledit ministère a senti le besoin d'élargir l'enquête à des événements similaires survenus lors des manifestations du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) à Bê le 05 octobre dernier. Les résultats de ces deux enquêtes sont connus et les présumés coupables identifiés. L'annonce a été faite par le ministre de la sécurité, le colonel Yark Damhane lors d'une conférence de presse le mercredi 14 octobre dernier. Selon le ministre, les enquêtes ont permis d'identifier les auteurs de troubles et de situer les responsabilités pour que des sanctions soient prises par la justice. Les auteurs de ces actes condamnables seront donc confiés à la justice par deux procédures distinctes transmises au parquet. « Aujourd'hui, je puis vous dire que nous sommes arrivés à termes de ces investigations. Mais à un moment donné surtout après le 05 octobre, nous nous sommes dit qu'il faut aussi s'intéresser à ce qui s'est passé à Bê. Il fallait identifier les gens. Aujourd'hui c'est chose faite. De la même manière au niveau d'Adéwui



les gens sont identifiés, les gens sont écoutés. Et il y a deux procédures différentes qui seront dressées et envoyées au parquet pour toute fin utile. », a souligné le ministre Yark Damhane. Le ministre a en outre précisé que ses services n'ont procédé à aucune arrestation avant d'appeler tout un chacun à comprendre l'esprit de protection de la population qui pousse quelque fois le ministère à interdire certaines manifestations. Il a terminé ces propos lors de cette conférence de presse en regrettant les violences dont ont été victimes certains journalistes et en présentant ses compassions.

Pablo ZOUBE

Processus électoral amorcé

APRES LA PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DE LA CENI, BIENTOT LA DATE DES ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Les prochaines législatives sont passées à leur étape d'actualisation avec la prestation de serment devant la Cour Constitutionnelle, le mercredi 24 Octobre 2012, des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante. La prise de fonction des membres de cette institution est un point de départ irréversible du processus électoral. En effet c'est la CENI qui est chargée de l'organisation et de la supervision des opérations référendaires et électorales, de l'élaboration des textes et actes de procédures devant d'une part assurer la régularité, la sécurité, la transparence des scrutins et, d'autre part garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats le libre exercice de leur droit. Cette institution permanente qui jouit d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement, propose au Conseil des ministres et qui fixe par décret, la date des élections et s'occupe de tous les autres actes préparatoires à savoir la nomination des membres de ses démembrés, la formation des agents électoraux, l'enregistrement, la ventilation et la publication des candidatures, la formation des agents électoraux, la désignation des observateurs nationaux. Avec le concours des institutions comme le ministère de l'administration territoriale, la HAAC et le ministère de la sécurité, la CENI procède également à l'accomplissement de plusieurs autres tâches de grande importance tels que la révision des listes électorales ou le recensement, l'étude des dossiers de candidatures, la supervision de la



campagne électorale, ... etc.

La désignation des membres de cette institution les 15 et 17 Octobre dernier marque un tournant décisif vers la tenue des prochaines législatives attendues par toute la classe politique malgré les réticences et manœuvres politiciennes. En attendant l'élection en leur sein des membres du bureau exécutif, c'est le bureau d'âge qui organise les premières activités dont le calendrier sera bientôt publié. Le Togo doit organiser cette année et probablement de façon cumulative les législatives et les locales. Selon les indiscretions et en attendant les dates officielles, les mois de janvier et février 2013 sont cités pour connaître de la tenue effective de ce double scrutin.

Germain POULI

Face à la précision des législatives prochaines

L'INTARRISSABLE AGBEYOME KODJO INVITE LES RELIGIEUX A REJOINDRE LE CST ET REFORMULE EN SEPT POINTS LES PROPOSITIONS CONTENUES DANS LA PLATE FORME

Le Président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), M. Agbéyomé Kodjo est sorti, il y a une semaine, du cocon du CST pour apporter sa vision des solutions pour préserver la paix et l'unité nationale.

Au cours de la conférence de presse qu'il a organisé au siège de son parti et qui se situe dans les réactions face à la récente recomposition de la CENI par l'Assemblée nationale conformément au Code électoral issu des accords de Ouagadougou, l'ancien Premier Ministre togolais a invité d'entrée les hommes de Dieu à s'investir dans ce qu'il appelle la « résolution de la crise togolaise ».

Après avoir déploré la réserve des autorités religieuses, face à ce qu'il décrit comme étant une grave et déshumanisante crise au Togo, Agbéyomé Kodjo n'est pas allé par quatre chemins pour demander aux confessions religieuses de dépasser les habituelles séances de prières pour la paix et de rejoindre « la société civile et les forces politiques » pour s'investir davantage dans la résolution de la crise pour préserver la paix et l'unité nationale.

S'agissant de l'élection des nouveaux membres de la CENI, le parti OBUTS a déclaré qu'au nom du devoir de progrès démocratique au Togo, il combattra de toutes ses forces cette CENI qu'il juge déséquilibrée dans sa composition et qui exclut les acteurs politiques majeurs pour faire place à « des formations politiques douteuses et non représentatives, et

clientélistes ».

En termes de propositions de sortie de crise, Agbéyomé Kodjo ne fait pas mieux que le Collectif auquel son parti appartient et qui marche dans les rues plus qu'il ne dialogue.

Le schéma de sortie de crise en sept points que propose OBUTS, pour « doter notre pays des institutions fortes qui résistent aux péripéties de l'histoire et aux ambitions des hommes » n'est qu'un résumé des propositions contenues dans la Plate forme du CST en plus de la reconduction de l'idée d'une transition avec la formation d'un gouvernement de mission qui devra rester en place jusqu'en 2015.

En substance, Agbéyomé Kodjo propose la tenue d'un dialogue entre le pouvoir, les partis de l'opposition et des organisations représentatives de la société civile, la mise en œuvre des « réformes du cadre électoral notamment du découpage électoral sur la base du critère démographique, et de la loi électorale impérativement avant la tenue des élections locales et législatives ». Agbéyomé Kodjo et son parti insistent dans leur schéma sur « l'élection d'une Assemblée constituante pour revisiter la Constitution de 1992 » et sur la « formation d'un gouvernement de mission qui devra rester en place jusqu'en 2015 ». OBUTS boucle ses propositions par « l'adoption de la nouvelle constitution par référendum » et « l'organisation des élections locales et législatives ».

Comme il fallait s'y attendre de la part d'une composante du CST, la communauté internationale en a eu pour son compte. Aux amis du Togo et aux partenaires privilégiés, Agbéyomé Kodjo reproche leur non ingérence qu'il qualifie d'« odieux soutien au coup d'état permanent et au massacre en silence des peuples ». Pour l'ancien Premier Ministre d'Eyadéma : « Il est donc dans l'intérêt de la communauté internationale, notamment dans celui de nos partenaires privilégiés de favoriser activement le dialogue intertogolais en vue des réformes politiques, destinées à édifier des institutions crédibles et à donner aux prochaines élections au Togo, toutes les chances d'être transparentes, et équitables ».

Pour le silencieux observateur du jeu politique togolais et pour le citoyen togolais normal, Agbéyomé Kodjo demande à la communauté internationale de faire ce pourquoi elle s'est mille et une fois déjà employée sans succès et sans un quelconque écho favorable de leur part. Leur refus obstiné de dialogue a eu finalement raison de la communauté internationale. La petite innovation qui n'aura sans doute aucun effet, c'est le pathétique appel qu'OBUTS et Agbéyomé lancent aux autorités religieuses pour qu'elles rejoignent le CST. OBUTS et le CST sont toujours dans leur logique.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récupéré N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRETARIAT
Carole AGHEY
Rose NYULADZI
INFOGRAPHIE
AHIALBLE Raphaël
CARICATURE

DODZI DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
Service Compris

Confidentiel

Sabotage du processus électoral et préparation active de la contestation postélectorale

POURQUOI LE CAR ET L'ANC ONT REFUSE LES QUATRE PLACES QU'ON LEUR A PROPOSE A LA CENI



Depuis la désignation des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante par les députés togolais conformément aux dispositions du Code électoral, les contestations des habituelles contestataires, n'ont pas manqué de soulever l'indignation de certaines personnalités très proches de ce dossier et qui de plus en plus laissent exfiltrer quelques unes des vérités que les togolais ignorent.

Au-delà des déclarations publiques et des rencontres officielles entre les différents acteurs politiques, il se révèle que les véritables pourparlers ont été beaucoup plus officieux avec des confidences qui nous parviennent et qui indiquent clairement que pour la reconstitution de la CENI, le CAR, parti de l'opposition parlementaire et l'ANC, parti nouvellement créé, se sont vus chacun proposés deux places dans le nouvelle CENI. Mais cette offre a été balayée du revers de la main par ces deux partis politiques qui ont constitué autour d'eux deux regroupements à savoir le Collectif « Sauvons le Togo » et la Coalition Arc en Ciel et qui ont transformé le dialogue en un chantage politique.

Cette CENI dont 15 membres sur 17 sont déjà connus et que certains qualifient de totalement déséquilibrée en faveur du pouvoir aurait pu avoir un autre visage beaucoup plus souhaitable, si des partis qui ont fait siennes, la contestation et le refus du dialogue, avaient accepté cette offre qui de l'avis de plusieurs partenaires du Togo est juste en ce qu'elle présente des garanties de représentativité effective du CAR et de l'ANC dans la CENI.

Le boycott de la CENI par ces partis politiques de l'opposition est perçu par nombre d'observateurs comme une stratégie pour d'une part empêcher la tenue dans les délais constitutionnels des législatives prochaines et d'autre part contester les résultats du prochain scrutin pour lequel l'opposition voit ses chances de victoire s'amincir de jours en jours. Face à un pouvoir novateur et conquérant, c'est une opposition qui baigne largement dans de vieilles méthodes infructueuses qui se présente à cette élection avec les faiblesses qu'on lui connaît déjà à savoir : une mauvaise implantation nationale, une impréparation et un manque de ressources et de moyens pour se lancer dans le jeu.

Patrick NIMA

Séminaire de formation des Ambassadeurs du Développement

DE NOUVEAUX ENTREPRENEURS SOCIAUX POUR PROMOUVOIR L'AUTO EMPLOI

Du vendredi 26 à hier dimanche 28 octobre, le CESAL de Lomé a prêté son cadre à un séminaire de formation de trois jours. Ce séminaire a été organisé par la Fédération Internationale des Ambassadeurs du Développement (FIAD) avec la présence effective de son Président Fondateur, le Coach Patrick Armand POGNON. Organisée à l'intention d'une cinquantaine de togolais, cette formation qualifiante tient à les outiller en capacité d'auto-entrepreneuriat mais surtout à leur donner une ouverture d'esprit nécessaire pour comprendre que le développement se conçoit dans les esprits et se construit à partir de rien. En effet, pour les initiateurs de ce séminaire de formation, l'homme a en lui d'énormes potentialités à tel



point qu'il ne peut pas se complaire dans le non-développement, à moins que ce ne soit son désir profond. Il est donc important pour

Suivi des Inondations du 23 Octobre dernier à Agbalépedo Caméléon

LES MENAGES SINISTRÉS PRIS EN CHARGE AU CENTRE DE LOGOPE

Vendredi 26 Octobre 2012, il est déjà 11 heures et l'équipe de reportage de Togoréveil fait son entrée au Centre d'Accueil pour Sinistrés des Catastrophes Naturelles et Anthropiques d'Agoè Logopé, un grand site aménagé où deux jours plus tôt des camions de la gendarmerie nationale togolaise ont permis de déplacer, pour leur prise en charge, cinq ménages, soit un nombre de 16 personnes dont six enfants, six femmes et quatre hommes, tous des sinistrés de la grande pluie qui se s'est abattue sur la ville de Lomé et de ses environs dans la nuit du 23 Octobre, plusieurs personnes ont été délogées notamment au niveau de Agbalépedogan Caméléon.

A l'approche du Bâtiment M, l'un des 14 qui constitue ce centre, Melle Ornella ADIGO, jeune étudiante, pile avec sa sœur un bon fofou en ce jour de Tabaski. Le moral est haut chez elle ainsi qu'auprès des autres sinistrés déplacés du site inondé d'Agbalépedogan Caméléon. Leur prise en charge par les autorités publiques est globalement satisfaisante, nous confirme Melle DABLA Lydia, patronne couturière qui vient de raccrocher d'un coup de fil avec une cliente de la ville. Depuis leur arrivée, médecins, psychologues, ministres et autres responsables de l'administration publique et des institutions internationales leur rendent quotidiennement visite pour s'assurer de leur état et se rendre compte des conditions d'accueil et de prise en charge.

« Ils ont reçu des kits composés de vivres (du riz, du maïs, du haricot, des bidons d'huile, ...) et de non vivres (savon, couverture, moustiquaires, spirales, ...) » indique, notre interlocuteur, M. Martin KOMBATE, Régisseur du Centre. A propos de la femme enceinte et de la nourrice avec un bébé de quatorze jours accueillies avec les autres sinistrés, il précise « depuis le premier jour, le gouvernement à travers Madame la Ministre de l'Environnement, Madame la ministre de l'Action Sociale, le Ministre de la Santé, le Directeur de Cabinet du Ministre de la



Promotion de ma Femme ont pris des dispositions pour les évacuer au niveau du CHU pour un accompagnement médical très strict et un suivi psychologique. »

Les autres sinistrés ne cachent pas leur satisfaction quant aux conditions d'accueil et de prise en charge. Chaque ménage est logé dans un bâtiment et dispose d'une chambre à coucher et d'une autre pour emmagasiner les effets et autres biens.

La grande attente des sinistrés d'Agbalépedo en ce moment est leur réinstallation en ville et pour cela, ils comptent sur les autorités pour leur apporter un appui financier pour un éventuel déménagement. « Nous espérons que le gouvernement nous viendra rapidement en aide pour qu'on puisse se reloger afin de reprendre nos activités » souhaite l'un des sinistrés qui ajoute qu'il y a déjà une promesse des autorités dans ce sens. Un comité composé des représentants des différents ministères impliqués et de la Croix Rouge tablent sur les dispositions à prendre pour rendre cette aide effective dans les tous prochains jours.

Le Centre d'Accueil pour Sinistrés des Catastrophes Naturelles et Anthropiques d'Agoè Logopé dispose de 14 Bâtiments de 10 dortoirs chacun, de 4 Hangars de cuisine, de 4 cabines sanitaires chaque cabine

disposant de 10 douche et de 10 WC séparés Homme et Femme. Un grand forage l'alimente en eau potable ainsi que 6 bornes fontaines dotés de robinets.

Depuis la création de ce Centre en 2010, fruit de la coopération avec le Banque Mondiale, c'est la première fois que des sinistrés sont accueillis ceci grâce aux grands travaux d'aménagement et de construction des caniveaux qui ont permis au Togo d'être épargné par des sinistrés.

Au niveau d'Agbalépedo Caméléon, lieu de provenance des cinq ménages sinistrés, un bassin de rétention d'eau est en construction et ce chantier, selon l'avis de plusieurs riverains, a permis de limiter les dégâts lors de la grande pluie du 23 Octobre. Mais des lourdeurs administratives dans la signature du contrat d'aménagement de ce bassin de rétention attribué à l'entreprise CECO BTP, ont freiné l'avancée des travaux par ce géant des BTP togolais qui fait d'ailleurs un travail remarquable sur le tronçon Agbalépedo -Agoè. En ces temps de pluies, il urge que des dernières dispositions soit prise pour prémunir définitivement les populations des cas d'inondation qui se sont raréfiés grâce aux efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires.

Germain POULI

un capital dont chacun dispose à profusion au fond de lui-même.

Il faut noter que la FIAD, et le concept d'Ambassadeurs du Développement ont été initiés par le Coach Patrick Armand POGNON en 1995 dans la ville de Porto Novo au Bénin. Il s'est entouré d'un groupe de jeunes dynamiques qui voulaient promouvoir le développement de tous par le développement de chacun. Très tôt, l'idée a reçu l'assentiment d'un grand nombre de personnes à l'échelle continentale et aujourd'hui, le réseau peut se féliciter d'avoir formé près de 600 coaches certifiés à travers l'Afrique.

Paul Katassoli

TOGO CELLULAIRE

VOUS OFFRE LE MONDE
95F
 L'INTERNATIONAL*

DU 15 SEPTEMBRE 2012
 AU 15 JANVIER 2013



**Ne comptez plus votre temps, parlez librement !
 Chez Togocel, tous les appels internationaux sont seulement à 95 FTTC/mn.**

**Alors, qu'attendez-vous ? TOGOCEL vous offre le monde !
 Abonnés prépayés ou postpayés, quel que soit votre profil, profitez-en !
 C'est ça la différence !**

* Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Nigéria, République Centrafricaine, Gabon, Etats Unis, Canada, Chine, Inde, Liban, France, Belgique, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Espagne.



LE LEADER

Tarifs divisibles par pas de 20s dès la 1^{ère} minute

Célébration dans la sobriété de la fête de Tabaski SOLIDARITE ET PREVOYANCE MUSULMANES FACE AU PHENOMENE DE LA VIE CHERE

Le vendredi 26 octobre les musulmans du monde entier ont célébré la fête de l'Aïd el Kébir ou la fête du mouton. Cette tradition date de la période du patriarche de toutes les nations du monde, Abraham, à qui Dieu avait demandé de sacrifier son fils Isaac. Ayant mesuré son degré de foi dans le respect de Sa volonté, le Seigneur lui a donné un bélier à sacrifier en lieu et place de son fils. Aujourd'hui, c'est cette tradition que la communauté musulmane tient à perpétuer à travers cette célébration.

Les années antérieures, la célébration de la Tabaski avait un tout autre accent. Elle était beaucoup plus festive et donnait lieu à des excès de tous genres. Aujourd'hui, dans un contexte mondial caractérisé par une crise économique dont les répercussions dans nos pays se révèlent être un phénomène de vie chère qui s'accroît de jour en jour, les musulmans ont su trouver des stratégies qu'ils puisent tout au fond

de leur croyance pour s'assurer une fête tranquille dans la sobriété. Le musulman de nature est quelqu'un qui vit la solidarité au quotidien, ce qui fait la force de cette religion et le secret de la réussite d'une grande partie des fidèles d'Allah. Pour les musulmans, la solidarité découle de l'aumône qui est l'un des piliers de l'Islam. Pour quelqu'un qui pratique l'aumône, la solidarité n'est qu'un simple corollaire. Ainsi, à l'occasion de cette fête du bélier, les familles qui sont dans le besoin ont pu compter sur la compassion des familles nanties pour ne pas assister en spectatrices aux festivités marquant l'Aïd el Kébir. On a ainsi assisté à la distribution des rations de riz et d'autres aliments dans les mosquées au cours des journées ayant précédées celle du vendredi et au traditionnel partage de viande de bélier ou de bœuf pour les mieux nantis le matin de la fête. En dehors de cet esprit de solidarité des musulmans qui se manifeste devant toutes les situations de la vie et qui

leur permet de toujours tirer leur épingle du jeu, le musulman est quelqu'un de méthodique et de rationnel en ce sens que pour lui la célébration de ces fêtes étant une prescription du Saint Coran, il bâtit sa vie en fonction. En effet, au lendemain d'une fête musulmane, tout bon musulman commence les préparatifs de la prochaine qui se déroulera un an après par de petites tontines et épargnes. Il a ainsi l'avantage de ne pas être surpris quand la date approche.

Voilà un exemple de solidarité et de programmation qui pourront inspirer plus d'un dans la gestion de la vie. On peut adopter ce type d'organisation non pas seulement pour les fêtes mais pour tous les événements de la vie, à savoir la santé, la scolarité des enfants... Ce sera une manière efficace pour ne pas se faire surprendre par les événements et d'affronter au mieux ce phénomène de la vie chère qui commence par s'éterniser.

Paul Katassoli

Atelier de formation du M150 en faveur des journalistes LE NOUVEAU CODE ELECTORAL PASSE EN REVUE



Le samedi 27 octobre, les journalistes tant des organes de presse privée qu'officiel ont bénéficié d'une formation sur le Code Electoral révisé selon la loi 2012-002 du 29 mai 2012. C'était lors d'un atelier organisé par le Mouvement 150 (M150), sous le thème : « Elections législatives au Togo, Revue des principales dispositions du Code Electoral. ». Dans son mot de bienvenue, le coordonnateur du M150, Basile Agbo a souligné le caractère fondamental des élections législatives dans le jeu démocratique et situé l'action du M150 dans la logique de donner à la population, par le biais de la presse, des informations utiles pour savoir apprécier les différentes réactions des acteurs politiques sur la polémique née de l'adoption de ce Code. M. Basile Agbo a ensuite fait la promesse d'étendre la formation à toutes les régions du pays et ceci dans les semaines à venir. C'est le vice Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC), M. Donko Balogoun, qui a officiellement ouvert les travaux de l'atelier. Dans son allocution, il a apprécié à leur juste valeur les efforts du M150 pour instruire la population togolaise sur les grands enjeux électoraux qui pointent à l'horizon.

Les travaux de l'atelier ont tourné autour de trois thèmes qui ont fait l'objet de communications par d'éminents juristes et consultants internationaux. Le premier communicateur, Jean Adoléhoume s'est penché sur les nouvelles dispositions du code électoral, en l'occurrence

ce qui va changer. De cette communication et des débats, il en ressort que l'innovation majeure reste le Secrétariat Exécutif dont la mise en place divise la classe politique. Pourtant, cette nouvelle structure de la CENI est une des recommandations des partenaires du Togo en matière d'élection. En plus le Secrétariat Exécutif dans sa forme actuelle est sous l'autorité de la CENI, ce qui doit mettre fin à toutes les polémiques. Monsieur Adoléhoume a également évoqué le problème né de la conception que les uns et les autres se font de l'opposition parlementaire. Pour le communicateur, le problème ne se pose pas puisque jusqu'à preuve du contraire, à l'ouverture de la législature finissante, l'UFC était un parti d'opposition et le fait qu'il collabore au gouvernement ne lui enlève pas cette qualité.

La deuxième communication du Juriste Kassere Afo-Sabi a porté sur les structures de gestion des consultations électorales. Elles sont en effet nombreuses à intervenir dans le processus électoral, mais toutes ces structures le font sur sollicitation de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) qui contrôle leur action. Il s'agit notamment de la Haac, la FOSEP ou FOSEL, la Cour Constitutionnelle, le juge judiciaire, la Cour des Comptes et l'Administration. Là encore, le rôle de la Cour des Comptes a été reconnu comme capital dans le contrôle des frais de campagnes revus à la hausse dans le nouveau Code et qui constituent un paramètre important pour la victoire finale. La dernière communication donnée par le Docteur en Droit Public, Max Kuakuvu a traité de l'élection des députés, mode d'emploi. A ce niveau, il a été question de savoir qui peut-être député, comment le devenir et surtout les fonctions de celui-ci. Ce qui a le plus retenu l'attention dans cette communication fut la notion de la nullité du mandat impératif que rappellent les députés en délicatesse avec leur base alors que pendant qu'ils étaient en activité, ils n'étaient que les députés de leur circonscription électorale.

Les travaux de l'atelier se sont ensuite poursuivis en commissions où les différents groupes ont animés des débats pour formuler leurs inquiétudes et certaines recommandations à l'endroit des responsables du M150. La formation s'est achevée par une remise d'attestations aux participants.

Paul Katassoli

Le Civisme Aujourd'hui ASSISTONS LES PERSONNES EN DANGER

Il est donné de constater depuis un certain temps que la société togolaise a perdu tout sentiment d'humanisme. Rien qu'à voir nos comportements entre voisins d'une même maison ou d'un quartier ou encore à analyser de près tout ce qui se passe dans la circulation, il n'est pas méchant que de dire que certaines notions telles que la fraternité et la solidarité n'ont plus leur place dans nos relations mutuelles entre frères d'un même pays. Les relations entre citoyens togolais commencent à prendre la logique de la jungle où c'est le sauve qui peut. Le comble c'est lorsqu'une personne est délaissée alors qu'elle se trouve dans une situation incertaine et qu'elle a besoin d'une assistance ou d'un secours.

Ces dernières années, il est plus fréquent de voir un blessé ou un accidenté laissé à son triste sort pendant que les autres usagers de la route continuent leur bonhomme de chemin sans se soucier de ce qui est arrivé à l'autre. Les personnes en danger sont délaissées à leur sort sans aucune assistance. Par exemple lorsqu'un accident de la route se produit, on se contente juste d'appeler la police secours. Les situations d'infortune sur nos routes et dans nos quartiers sont devenues des occasions de spectacle pour une frange de la société. La solidarité qu'il y avait dans le pays de par le passé et la spontanéité avec lesquelles des citoyens venaient au secours de leurs frères ont disparu pour laisser la place à l'indifférence. Tous ces faits, bien qu'isolés, bouleversent totalement notre société car leurs conséquences ne sont que très néfastes : des pertes en vies humaines, des chocs émotionnels et surtout le retour à l'état de nature, situation tant redoutée par tous. La non assistance à personne en danger a des conséquences néfastes sur la société et il est urgent pour nous togolais de revenir aux valeurs du passé pour la bonne cohésion de notre société.

Il est vrai que la non assistance à personne en danger est pénalisée par la loi de dommages-intérêts et parfois de peines privatives de liberté. Mais plus qu'une obligation légale, voler au secours d'une personne en situation inconfortable est un devoir moral, un acte humaniste envers nos prochains que ça soit à la maison, dans le quartier ou sur la route. La vie humaine est tellement précieuse que sauver quelqu'un d'un danger est plus important que toute autre considération. Notre sens de citoyen doit nous interpeller désormais à nous tourner vers nos frères et sœurs en danger.

La Rédaction

Faciliter l'accès à l'Internet TOGO TELECOM ET ECOBANK DÉSORMAIS EN PARTENARIAT



C'est depuis le 17 octobre dernier que Togotelecom et Ecobank ont conclu à la Direction Générale de Togotelecom, un partenariat pour faciliter l'accès des populations à l'Internet qui demeure jusqu'ici un luxe malgré son importance dans le monde actuel. Dans presque tous les domaines de la vie, Internet devient de plus en plus incontournable. Seulement voilà qu'il revient toujours coûteux dans des pays comme le nôtre. C'est pour sa vulgarisation ainsi que celle des technologies de l'information et de la communication que la Référence de la télécommunication au Togo, Togo télécom et ECOBANK, l'ogre du secteur financier au Togo et en Afrique ont signé le 17 octobre dernier un partenariat pour le bien de leurs clients respectifs.

Cette convention à l'allure d'une innovation au Togo va permettre

désormais aux clients des deux sociétés de bénéficier d'une offre package composée d'un mini ordinateur (Lap Top) et d'une connexion internet à un prix unique échelonné sur 24 mois. Deux types d'ordinateurs sont proposés aux bénéficiaires. Il s'agit des marques Samsung et Toshiba. Les personnes qui vont souscrire à cette offre vont avoir une connexion haut débit pendant deux ans sur leur propre ordinateur en payant un forfait mensuel de 19000 FCFA. La seule condition pour bénéficier l'offre est de domicilier son salaire à Ecobank. Le partenariat entre Togotelecom et Ecobank va permettre à ceux qui n'ont pas assez de moyen de pouvoir disposer chez eux des technologies d'information et de la communication et de pouvoir payer par échéance.

Didier ASSOGBA



23 Nov.
10 Déc.
2012

10^{ème}

Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS
ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

B.P.: 10056 Lome - TOGO
Tél.: (228) 22 35 07 27 / 22 30 30 40 - Fax (228) 22 30 17 54
E-mail : ceteflome@cetef.tg - Site web : www.cetef.tg

CAN 2013 LE TIRAGE AU SORT N'A PAS CHANGÉ L'OBJECTIF DES EPERVIERS



C'est depuis le 24 octobre dernier que le Comité d'organisation de la 29e Coupe d'Afrique des Nations a procédé au tirage au sort de la phase finale de la compétition qui aura lieu en Afrique du Sud en 2013. Les seize (16) équipes qualifiées pour la CAN 2013 ont donc été réparties en quatre poules de quatre équipes. Le Togo est logé dans le groupe D en Compagnie de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et de l'Algérie. Pour leur huitième participation, les Eperviers du Togo auront fort à faire dans un groupe un peu plus relevé avec deux nations magrébines que sont la Tunisie et l'Algérie et la meilleure équipe africaine du moment, la Côte d'Ivoire. Et une seule question se pose après le tirage au sort que beaucoup croient compliqué pour le Togo : les Eperviers iront-ils loin dans la compétition sud africaine ?

Il est important de poser cette question lorsqu'on sait qu'en sept (7) participations à la CAN, le Togo ne s'est arrêté qu'à la phase de poule. Jamais, les Eperviers n'ont franchi le premier tour de la compétition continentale. Pour une fois, l'objectif de la sélection est bien déterminé, du moins du côté des joueurs, que participer à la CAN 2013 est synonyme de franchir le premier tour. Certains joueurs à l'instar du capitaine Adébayor ont d'ailleurs mis la barre très haute et pensent pouvoir remporter le trophée actuellement détenu par la sélection zambienne. On en était là quand le mercredi le tirage au sort a décidé que le Togo soit logé dans le groupe D qualifié de groupe de la mort parce composé de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, de l'Algérie en plus du Togo. Ce qui fait dire aux observateurs du football continental que le Togo n'a aucune chance dans la compétition devant les premières nations africaines au classement FIFA. Mais pour les Eperviers, l'objectif reste le même. Quelques joueurs togolais ont réagi le week-end dernier. A écouter Emmanuel Adébayor, Améwou Komlan et les autres, rien ne changera leur détermination à écrire une nouvelle page du Togo dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des Nations à partir de l'année prochaine. Pour le capitaine de la sélection nationale, le Togo n'a pas de pression dans ce groupe et la performance des Eperviers sera une surprise comme il y a six ans lorsque le Togo s'est qualifié pour la Coupe du Monde. Malgré la détermination des joueurs, il appartient aux autorités sportives et gouvernementales de prendre la mesure de la situation et offrir une bonne préparation à l'équipe afin de faire un bon parcours à la CAN sud africaine de 2013. La compétition a lieu du 19 janvier au 10 février 2013.

Voici en intégralité les quatre (4) poules:

Groupe A : Afrique du Sud, Angola, Maroc, Cap Vert

Groupe B : Ghana, Mali, Niger, RDC

Groupe C : Zambie, Nigéria, Burkina Faso, Ethiopie

Groupe D : Côte d'Ivoire, Tunisie, Algérie, Togo

Didier ASSOGBA

Points de ventes de boissons alcoolisées aux abords des établissements scolaires UNE ENTRAVE À LA BONNE ÉDUCATION

Les bars, les buvettes, les cabarets de vente de boisson locale communément appelé tchouk et les baraques de vente du sodabi, poussent comme de petits champignons. Si ce commerce permet aux propriétaires de survenir à leurs besoins, il empêche cependant les élèves de bien suivre leurs cours quand les points de vente de ces boissons alcoolisées sont installés à quelques encablures des établissements scolaires. En effet, pour attirer la clientèle, les détenteurs de bars jouent de la musique tout au long de la journée et la forte ambiance qui y règne constitue une nuisance sonore qui fait que les élèves ont du mal à percevoir les cours que dispensent leurs professeurs. Pour les élèves les plus distraits, c'est une occasion pour eux de faire des grimasses en fredonnant en coeur les chansons qui sont jouées. Cette situation est encore plus déplorable quand pendant la récréation, les élèves vont boire un coup d'alcool dans ces buvettes. Pendant que certains parmi eux ne retournent en classe et que d'autres décident d'y passer le reste de la matinée. Par exemple au Lycée Kara I, le règlement intérieur interdit, comme dans toutes les



écoles, que les élèves sortent hors de l'établissement sans l'autorisation de l'administration. Pourtant les élèves, de plus en plus indisciplinés, violent ce règlement et se dirigent vers les revendeuses de la boisson locale au long de la route qui mènent vers le Palais des Congrès. Malgré les efforts de l'administration de ce lycée pour mettre fin à ce problème, le mal demeure encore.

Pour l'heure les détenteurs de points de vente de boisson sont libres de

faire leur commerce mais ils doivent se mettre à l'idée que faire du bruit quand ils sont à côté des écoles empêche les élèves, y compris leurs propres enfants de suivre les cours. Même si aucune loi jusqu'alors n'interdit la vente de boisson aux élèves, ils doivent par morale arrêter de leur vendre de l'alcool au risque de gâcher leur vie.

London KAWANA (stagiaire)

La 10e Foire Internationale de Lomé sous le seau du Professionalisme « B to B - LE PREMIER PAS VERS LE PARTENARIAT »

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé connaîtra sa 10ème Foire Internationale de Lomé du 23 novembre au 10 décembre 2012. Une manifestation devenue annuelle depuis 2009. La Foire Internationale de Lomé est devenue un grand rendez-vous de la promotion des produits et de l'économie.

Cette 10ème édition, se veut celle d'une grande maturité. Elle sera donc marquée surtout par le seau du professionnalisme dans l'organisation des rencontres professionnelles. Des rencontres dénommées B to B (Buisines to Buisines).

LE B TO B QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le B to B (business to business) ou commerce interentreprises désigne les échanges de biens et de services réalisées entre les entreprises. Le marketing B to B représente l'ensemble des relations commerciales entre les entreprises et les professionnels.

POURQUOI DES RENCONTRES B TO B ?

Par les rencontres B to B, la Foire Internationale de Lomé veut permettre aux entreprises de quitter le côté forain et d'être en contact direct avec d'autres entreprises pour discuter affaire.

Durant une demi-journée, les opérateurs économiques discuteront sur leurs produits et services, leurs disponibilités, les conditions de transactions et les formes de partenariat à mettre en place entre eux.

Ces rencontres permettront aux participants de tirer leur épingle du jeu et rendre la participation plus rentable.

DANS QUEL CADRE SE FERONS CES RENCONTRES ?

Le CETEF-LOME aménagera sa grande salle en plusieurs cabines pour permettre aux entreprises d'être concentrées et de discuter en toute intimité durant 30 à 45 min.

QUE GAGNERONS LES OPERATEURS ECONOMIQUES ?

La participation aux séances B to B permettront le rapprochement des partenaires financiers et commerciaux, la rencontre de nouveaux partenaires d'affaires étrangers, selon leurs besoins, l'acquisition de nouvelles expériences et expertises d'ailleurs, la signature de contrats d'affaires, la mise en place de contrats de représentation ou de distribution.

FRAIS DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES B to B

-Forfait de 100 000 F CFA pour les opérateurs économiques non participant à la Foire

Comprenant :

- o Des rencontres personnalisées d'hommes d'affaires ;
- o Un déjeuner de rencontres de groupes d'opérateurs économiques des pays invités ;
- o Participation à la démonstration de systèmes de fabrication.

-Forfait de 50 000 F CFA pour les exposants à la Foire

Comprenant :

- o Des rencontres personnalisées d'hommes d'affaires ;
- o Un déjeuner de rencontres de groupes d'opérateurs économiques des pays invités ;
- o Participation à la démonstration de systèmes de fabrication.

ENREGISTREMENT

L'enregistrement se fait au siège du CETEF-LOME et sur le site web de CETEF-LOME qui est le www.cetef.tg.

ENREGISTREMENT EN LIGNE

Vous pouvez spécifier dans ce profil :

- Quel genre de produit offrez-vous ?
- Quel genre de produit achetez-vous ?
- Les produits que vous aimeriez échanger avec les partenaires potentiels.

« B to B - LE PREMIER PAS VERS LE PARTENARIAT »



PROMO INTERNET

HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012

FORFAIT INTERNET

à partir de

14 150*

pour 256Kb/s

F CFA
TTC/mois

INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24



AUTRES FORFAITS HELIM FIXE *

- Débit 512 Kb/s à partir de 21 712 FCFA TTC/mois
- Débit 1Mb/s à partir de 41 400 FCFA TTC/mois
- Débit 2Mb/s à partir de 79 580 FCFA TTC/mois

* Selon votre engagement

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg